

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
du Limousin

**Décision n° 15008 du 8 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie du Limousin**

NOR : INTJ1512161S

Le commandant de la région de gendarmerie du Limousin, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 24033 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424020S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> août 2015:

**Louchez, Christian** Nigend : 213 516 Numéro de livret de solde : 8 063 805

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> août 2015:

**Boury, Emilie** Nigend : 235 708 Numéro de livret de solde : 8 080 927

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 juillet 2015.

*Le colonel, commandant la région  
de gendarmerie du Limousin,  
commandant le groupement  
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*  
F. DÉGEZ